

**Mobilisation - 9 MARS 2016**

L'avant-projet de loi de la ministre du travail Myriam El Khomri a été transmis au Conseil d'Etat pour avis devant être présenté en Conseil des ministres le 9 mars 2016. Devant le tollé général et une levée de bouclier étonnante et spontanée, ce texte qui regroupe des dispositions très diverses, de la durée du travail à la négociation collective en passant par le barème des indemnités de licenciement et la mise en œuvre du CPA, est repoussé.

Cette première journée a été une réussite

C'est à l'appel des organisations syndicales CGT, FO, FSU, Union syndicale Solidaires, UNEF, UNL, FIDL que plus de 2 400 manifestants ont battu le pavé depuis la place de la Libération jusqu'à l'Université de Bourgogne où le cortège s'est disloqué.

Réforme du code du travail : Il y a urgence à se mobiliser...

Déclaration commune CGT, FO, FSU, Union syndicale Solidaires, UNEF, UNL, FIDL

Le projet de loi visant à réformer le droit du travail constitue une régression sociale que nous n'acceptons pas.

Les principes qui fondent les garanties collectives sont remis en cause, les licenciements facilités et les indemnités prud'homales plafonnées. Ce projet de loi prévoit des procédures de décisions dans les entreprises et établissements qui placent les salarié-es sous la menace et le chantage à l'emploi. Il vise à remettre en cause l'égalité de droit et de traitement en abandonnant le niveau national de négociation et en contournant les syndicats.

Il mettrait en place d'autres dispositions porteuses de régressions : temps de travail, apprentissage, formation professionnelle...

Le chômage atteint un niveau record, la pauvreté explose et, pour la première fois depuis l'après-guerre, l'espérance de vie recule.

Précariser le salariat, faciliter les licenciements ne créent pas d'emploi comme le démontrent les politiques menées depuis plusieurs décennies.

termes d'emploi, de temps de travail de formation, de protection sociale et de conditions de travail.

Aujourd'hui le mécontentement est réel et s'intensifie. Il se matérialise par des luttes dans les entreprises, le secteur public et les lieux d'études. Il revêt aussi un caractère intergénérationnel avec la mobilisation des jeunes et celle des retraité-es.



N'acceptant pas que la société promise aux jeunes soit celle de la précarité, nos organisations portent d'autres exigences en

En ce sens, les mobilisations le 9 mars constituent un rendez-vous important et nous pouvons déjà affirmer que c'est une réussite. Dijon le 9 Mars 2016

Au niveau national

Les manifestations pour le retrait du projet de loi « travail » ont rassemblé sur l'ensemble du territoire 400 000 étudiants, lycéens et salariés, ce qui est un succès. Un apéro avant le plat de résistance le 31 Mars 2016.

« On ira au bras de fer sur la réforme du Code du Travail » Jean Claude MAILLY

Petit Souvenir de 2006 - 28 Mars 2006

Retrait du CPE ! Une victoire !

Il appartient maintenant au gouvernement de prendre conscience du rejet de son projet et d'en tirer les conséquences.

Pour ce qui la concerne, Force Ouvrière entend maintenir la pression.

